
Stratégie africaine pour la traçabilité des produits pharmaceutiques

L'accès à des produits de santé de qualité représente un impératif fondamental du fonctionnement du système de santé global tel qu'envisagé dans le cadre de l' « African Medicines Regulatory Harmonization » (AMRH). En tant que représentants des communautés économiques nationales et régionales (CER) africaines, nous affirmons notre soutien et notre engagement dans l'entreprise à entreprendre des actions visant à l'amélioration de la disponibilité de médicaments de qualité, une plus grande visibilité de ceux-ci au sein de la chaîne d'approvisionnement et l'amélioration des soins aux patients.

L'adoption des normes globales actuelles pour la traçabilité des produits pharmaceutiques permettra d'atteindre ces objectifs grâce à une harmonisation réglementaire renforcée au niveau régional, à l'interopérabilité des chaînes d'approvisionnement au niveau mondial et national et aux systèmes d'information nécessaires. Ces mesures amélioreront également la protection des patients contre les médicaments falsifiés et ne répondant pas aux normes en vigueur. La traçabilité des produits pharmaceutiques aura pour effet de renforcer la santé de nos concitoyens et par la même occasion, d'améliorer le développement socio-économique de nos pays.

Dans le respect des environnements nationaux et régionaux spécifiques mais aussi de la souveraineté nationale, nous affirmons notre volonté d'œuvrer à l'instauration de politiques, de processus et de systèmes de traçabilité pour les produits pharmaceutiques en vue de :

- Accroître la sécurité des patients tout en minimisant l'introduction de médicaments falsifiés et ne répondant pas aux normes en vigueur dans la chaîne d'approvisionnement réglementaire ;
- D'offrir une visibilité, basée sur les données des produits de santé, dans les chaînes d'approvisionnement nationales ainsi qu'une interopérabilité renforcée avec les chaînes d'approvisionnement mondiales ;
- Améliorer l'accès fiable aux produits de santé essentiels grâce à l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement et à la disponibilité des stocks ; et
- Promouvoir la confiance dans les secteurs pharmaceutiques publics et privés et dans les systèmes de santé grâce à la sécurité de la chaîne d'approvisionnement.

En tant que pays et CER, nous travaillerons ensemble, les partenaires de développement et le secteur privé pour :

- Mettre en place des structures de gouvernance durables axées sur les pays, collaboratives et coordonnées entre nos agences gouvernementales ;
- Renforcer les politiques et procédures réglementaires - y compris les directives sur l'étiquetage normalisés des produits de santé - qui renforcent les objectifs de traçabilité des produits pharmaceutiques ;
- Mettre en œuvre des technologies d'identification automatique et de saisie de données et soutenir l'amélioration continue des processus et des performances de la chaîne d'approvisionnement ; et
- Investir dans l'infrastructure existante des systèmes de santé permettant la vérification et la traçabilité des produits pharmaceutiques tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Dans le cadre de notre plan stratégique national et régional :

- Nous nous engageons à poursuivre ce programme par l'intermédiaire des institutions régionales existantes, telles que l'Agence Africaine des Médicaments, dans le but d'échanger sur les bonnes pratiques et de les mettre en œuvre ; ainsi que l'uniformisation et le déploiement à la fois dans nos pays et dans la région.
- Nous travaillerons avec des partenaires internationaux afin d'établir des directives solides, claires et cohérentes d'approvisionnement en produits de santé renforçant une traçabilité étendue.
- Alors que nous nous engageons dans ce processus à long terme, nous nous emploierons à promouvoir les normes mondiales existantes pour la traçabilité des produits pharmaceutiques comme outil essentiel dans la poursuite de l'interopérabilité mondiale et préviendrons les structures parallèles et concurrentes, tout en promouvant une harmonisation régionale, continentale et mondiale.

Alors que les efforts nationaux de réflexion et de mise en œuvre évolueront à des rythmes différents, ce plaidoyer reconnaît et proclame notre intention en tant que participants à la Conférence Régionale GS1 Healthcare à Lagos, au Nigeria, de s'engager pour la traçabilité des produits pharmaceutiques comme l'un des piliers du renforcement global des systèmes de santé visant à assurer la protection du patient.